

Fonds d'encouragement

Abonnements :

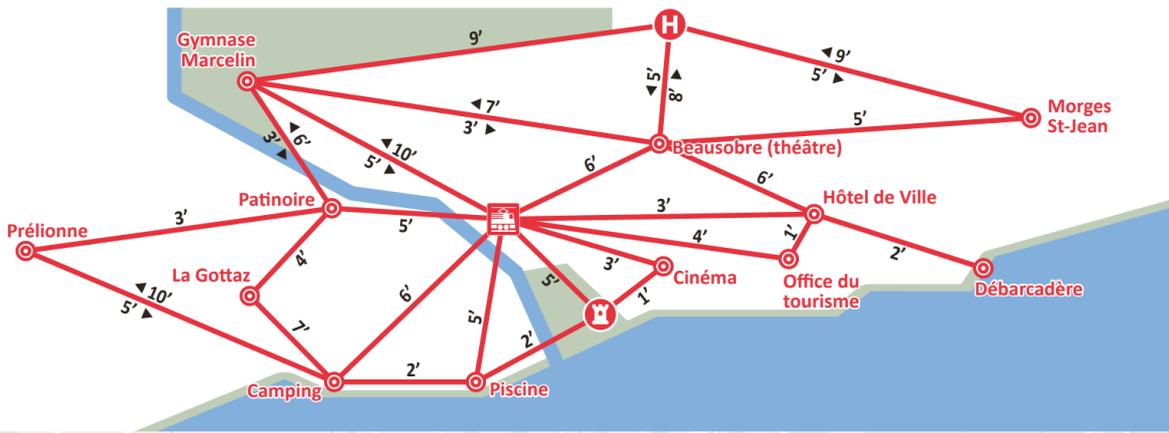
	Réduction
Test Publibike	20% sur le premier abonnement annuel + 30 CHF de crédits pour les heures roulées
Carvelo2go	

Réduction de 20% sur le prix d'achat :

Matériel	Montant max
Vélo électrique 25 km/h	300 CHF
Batterie vélo électrique	200 CHF
Kit électrique pour vélo	300 CHF
Scooter électrique ou vélo électrique 45 km/h	600 CHF
Vélo cargo	800 CHF
Remorque pour enfant	150 CHF
Vélo traditionnel	300 CHF
Vélo dans le cadre d'un Plan de Mobilité d'Entreprise (électrique / traditionnel)	300 CHF



Méto Minuto Vélo



Parcours locaux

Au départ de Morges Gare :
(temps de parcours mesuré en vélo traditionnel)

- 1 Plage de Prévèrenge** 4.5 km / 15 min
- 2 EPFL** 7.0 km / 25 min
- 3 Lausanne Ouchy** 12.0 km / 40 min



- 4 Apples** 9.0 km / 50 min à la montée / 25 min à la descente
- 5 St-Prex** 4.5 km / 15 min



- Légende**
- Itinéraire recommandé
 - - - Tronçon difficile en raison d'un trafic important
 - Itinéraire bord du lac
 - Itinéraire SuisseMobile
 - Carvelo2go
 - Publibike
 - Réparation vélo
 - Administration communale



Conseils de sécurité

- Zone 30 :**
- Le principe de mixité est de mise et le vélo ne dispose d'aucun aménagement cyclable (contre-sens cyclables exceptés).
 - Les piéton-nes peuvent traverser partout mais ne sont pas prioritaires.
 - La priorité de droite est de mise au carrefour.

- Chemin pour piéton-nes avec cycles autorisés :**
- Les vélos sont autorisés à circuler sur les chemins pour piéton-nes (y compris les trottoirs).
 - Les piéton-nes sont prioritaires, les vélos et vélos électriques sont autorisés avec le moteur arrêté.

- Giratoire :**
- **Cas n°1 :** le vélo qui quitte le giratoire à la première sortie doit se tenir sur la droite de la chaussée (en respectant la distance de sécurité).
 - **Cas n°2 :** le vélo qui quitte le giratoire à l'une des sorties suivantes doit circuler au milieu de la chaussée.



© Cartoluraléman / DCG / swisstopo / OSM